



*La CGT IP et Pénitentiaire*  
*le 14/12/2023*

**DECLARATION LIMINAIRE**  
**CSA Interrégional**  
**DISP DE BORDEAUX**  
**Formation Spécialisée**

L'ordre du jour de ce CSA Formation spécialisé de la DISP de Bordeaux est **TOTALEMENT INDIGENT**.

Voici les documents absents et pourtant indispensables pour mener ensemble une réflexion de qualité sur les sujets, ô combien importants, que sont la santé, la sécurité, l'hygiène et les conditions de travail :

- PAS de rapport ANNUEL du médecin du travail
- PAS d'indicateurs d'accident de service et de maladie professionnelle
- PAS de DOCUMENT UNIQUE D'ÉVALUATION des RISQUES PROFESSIONNELS
- PAS de PAPRIACT : programme annuel de prévention des risques et d'amélioration des conditions de travail.
- PAS d'évaluation des RISQUES PSYCHO-SOCIAUX
- PAS de thématique sur les lettres de cadrage des Agents de Prévention.

Nous avons demandé ces documents, qui nous ont été transmis le mercredi 12 pour le jeudi 14 décembre. Pour entretenir un dialogue social de qualité, nous vous demandons qu'à l'avenir ces documents nous soient transmis dans les délais imposés par le règlement intérieur du CSA, dans l'intérêt de tous, pour une concertation éclairée.

De notoriété ancienne et toujours actuelle, l'indigence de moyens et les modes dégradés perpétuels génèrent souffrance au travail, catastrophes personnelles des agents, et multiplient les risques d'accident sur le lieu de travail, de maladie professionnelle quel que soit le corps de métiers.

Préférez-vous tenter de cacher une misère trop entretenue et qui touchera à ses limites ? La loi vous impose de mener une politique ajustée de prévention des risques professionnels. Nous attirons votre attention sur les risques psycho-organisationnels, qui sont majeurs dans l'ensemble des fonctions pénitentiaires.

Pour que ce CSA ne soit pas un CSA DU GRAND VIDE, attelons-nous à une politique de prévention des risques lucide, gage d'avenir, de sécurité dynamique, respectueuse de la dignité, pour une administration qui a pour cœur de métier l'humain et la loi.

**Les représentants CGT**